

REUNION DES CONSEILS PASTORAL et ECONOMIQUE
du Groupement paroissial de PONT D'AIN
Le mercredi 13 décembre 2023

Etaient présents :

P. Adrien DIAKIODI, P. Jean MPONGO, Adeline BLOY, Henri de BOISSIEU, Benoît BOSSU, Sylvie DULIEUX, Jean-Marc FELIX, Isabel GONON, Thierry GONON, Flavie LEVÊQUE, Pascal RAVAUX, Daniel REVAUD, Violette REVAUD, Jean-Claude TURQUOIS.

Absents excusés : Sœur Myriam, Evelyne BOLLIET, Pierre-Yves CHAZEAUD, Renato COLLINO, Yvan GAUTHIER, Viviane GRAS, Maurice BADOUT.

Invité : Philippe TREFF (réfèrent immobilier et contrats).

Temps de prière

Nous lisons le texte de l'Évangile du dimanche 17 décembre.

Retour sur les propositions et conclusions de l'Assemblée du 15 octobre

À la suite du compte rendu de cette Assemblée, joint à l'invitation, les points suivants sont abordés :

- Propositions de formation : Flavie Lévêque propose soit la lecture suivie d'un Évangile, soit des rencontres autour de plusieurs textes d'Évangile, avec un apport initial « exégétique » puis un partage (comment le texte me « parle » personnellement). Violette Revaud rappelle qu'une demande avait été faite d'encourager la formation de petits groupes bibliques à l'échelle d'un quartier ou village : pour cela il faudrait un guide permettant à chacun (tour à tour) d'animer. Flavie propose de faire une présentation (notamment flyer) en ce sens, et il est demandé que ce soit disponible avant Noël, afin qu'on puisse le présenter devant un grand nombre de paroissiens. Le démarrage des petits groupes pourrait avoir lieu par exemple en février 2024.
- Développer les temps conviviaux, notamment après la messe. Plusieurs participants relatent des expériences après certaines messes de 9h : La Tranclière, Varambon : aller dans une famille qui invite, prendre le café, créer ou renforcer les relations entre les paroissiens... Ce type d'initiative pourrait être encouragé, soit pour les messes de 9h (outre les lieux déjà cités, penser à Challes, Cerdon, St Jérôme...) soit pour les messes de 10h45, la rencontre se faisant alors autour de l'apéritif.
- Encourager la participation active des jeunes à la vie paroissiale : contacter Pierre-Yves Chazeaud (excusé ce jour) qui avec Thierry Gonon, pourrait faire cette proposition aux jeunes de l'aumônerie. Concernant les modalités, les jeunes pourraient prendre en charge une messe (éventuellement délocalisée) où on leur laisserait suffisamment de liberté pour choisir les chants, le style de l'homélie, la prière universelle etc., en lien avec la liturgie du jour. La messe de 18h à Pont d'Ain (une fois par trimestre) serait alors le créneau le plus favorable : possibilité pour les jeunes de se réunir dans l'après-midi salle Jean-Paul II pour bien préparer. Cela suppose de connaître les dates longtemps à l'avance, pour s'entendre avec les équipes liturgiques.

Retour sur les activités proposées le 8 décembre

P. Jean déplore qu'il y ait eu beaucoup d'activités concomitantes dans la soirée du 8 décembre : outre la célébration eucharistique (18h, Pont d'Ain), une proposition autour de la crèche de Saint-Jean-le-Vieux et du presbytère (illuminé), à partir de 16h30 (sortie des écoles), une procession vers la chapelle de la Catherinette à 19h à l'initiative de l'association des amis de la Catherinette, une rencontre des couples s'étant mariés dans l'année à 20h en salle Jean-Paul II. Sans oublier le marché de Noël à l'école St Joseph.

Ceci est dû en partie en partie aux hasards du calendrier (le 8 décembre tombait cette année un vendredi, jour favorable pour l'animation à St Jean et la rencontre des couples). Cependant l'information mutuelle et la coordination auraient pu être améliorées. Il a été rappelé qu'à Saint-Jean, beaucoup d'enfants et de familles non impliquées dans la vie de l'Église ont participé : une action d'évangélisation intéressante en ce jour du 8 décembre. Il a été noté aussi que peu de personnes participant à la messe de 18h se sont jointes à la procession...

Questions abordées par les membres du Conseil économique

Les conclusions de la Commission Finance-Trésorerie du Diocèse ont été présentées : une réorganisation de la comptabilité est en cours pour que les paroisses contribuent dans une plus juste mesure au fonctionnement de la Curie (prêtres et salariés du diocèse) ; cela conduira à une approche plus globale et transparente des comptes paroissiaux. La contribution de solidarité diocésaine va être augmentée en 2024. Le curé va attirer l'attention des instances diocésaines sur le poste budgétaire des locations de St Martin du Mont (important dans notre budget) qui, contrairement au poste des loyers classiques, ne seront pas défalquées du calcul de notre contribution de solidarité diocésaine. Le budget prévisionnel établi pour notre Groupement pour 2024 a été présenté puis validé (voir annexe).

Du côté de l'immobilier, 3 points importants ont été abordés :

- Henri de Boissieu a présenté un bilan pour les gîtes de St Martin du Mont : à noter un bon taux d'occupation (68% pour le gîte St Jacques d'une capacité de 10 personnes ; 75% pour le gîte St Philippe (ouvert en avril) d'une capacité de 5 personnes). Ils bénéficient de réservations par des professionnels qui restent parfois plusieurs semaines. La maîtrise des charges de fonctionnement laissent espérer un résultat de l'ordre de 20 000 € (hors amortissements, impôts...). Cela ne compensera sans doute pas l'augmentation des frais d'énergie et la contribution de solidarité diocésaine.
- La toiture du bâtiment Jean-Paul II est à refaire à la suite de fuites constatées ; le diocèse prendra les travaux en charge et récupèrera dorénavant le montant de la location de l'appartement situé dans le bâtiment.
- Quelques travaux seront réalisés sur la toiture du presbytère de Saint-Jean-le-Vieux où un abergement de cheminée fait défaut. Par ailleurs, un suivi de toiture et un nettoyage de gouttières seront programmés.

Concernant l'élargissement du Conseil économique, Sylvie Dulieux s'est proposée.

Questions diverses

- La demande du Secours catholique de photocopies à la paroisse, pour les cours de français, est acceptée moyennant la fourniture du papier.
- Philippe Treff a demandé à passer la main au 1^{er} janvier pour les postes qu'il assure avec compétence : référent immobilier et contrats : entretien de l'immobilier et suivi des travaux, gestion des contrats d'électricité, de téléphonie et autres fournitures ; participation à la Commission Ressources et Solidarité diocésaine de la paroisse (Denier et amélioration de la gestion des « fluides » consommés par la paroisse), et approvisionnements divers (Cierges, hosties et vin de messe). Il est urgent de trouver un nouveau référent immobilier.
- Réunion des sacristains-sacristines à organiser prochainement (action : Violette) ; envisager notamment l'approvisionnement en hosties, vin, cierges... (suite au retrait de Philippe Treff).

Prochaine réunion du Conseil pastoral : le mercredi 7 février 2024, 20h, salle Jean-Paul II

Prochaine réunion du Conseil économique : le mercredi 17 janvier 2024, 20h.

ANNEXE

Association diocésaine de Belley-Ars
Budget paroissial 2024

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL 2024 : PAROISSE DE PONT D'AIN

Comptes-Classe	Libellé	Réalisé 2022	Réalisé au 30/09/2023	Prévisionnel 2024	COMMENTAIRES
75410x	Collectes et quêtes	17 255	16 782	17 000	
75411x-75412x-75413x	Casuel	32 295	30 272	30 000	
706xxx, 707xxx, 708xxx, 75415x, 7517xx, 7572xx	Produits activités annexes	16 882	26 963	41 000	(inclut les recettes des gîtes)
75501x	Locations Bresse et Bugey	2 909	0	0	si travaux toiture JPll : location JPll récupérée par Bresse Bugey
758xxx	Kermesses et manif.	2 420	1 410	500	
75502x	Subventions associations	3 500	0	0	
7718xx	Rbt sinistre assurances	0	0	0	
755xxx, 756xxx	Rbt Part Sces communs	0	0	0	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		75261	75427	88500	
606xxx, 607xxx	Achats consommés	24 935	16 652	40 000	augmentation des énergies de + 30% et pas de fuel en 2022
61xxxx, 62xxxx	Autres charges externes	11 853	14 539	16 000	en reportant certains travaux d'entretien (mur de Pont d'Ain)
6411xx	Salaires laïcs personnel	3 026	2 266	3 000	
6445xx, 645xxx	Charges sociales	0	0	0	
6571xx	Subventions accordées	3 812	0	0	
635120	Taxe foncière	1 291	1 480	1 700	St Jean (+15%)
635130	Taxe d'habitation	0	971	1 100	Pont d'Ain (+15%)
658xxx	Charges Kermesses et manif.	2 399	517	5 000	
65110x-65120x-65130x	Droit pastoral diocésain	11 340	243	15 000	
655xxx, 656xxx	Frais Part Sces Communs	0	0	0	
650xxx	Contribution de sol. Diocés.	7 868	0	10 000	voire plus si les 10 000 € de comptes trimestriels sont intégrés
651xxx	Autres impôts et redevances	0	0	1 700	Prévision pour les gîtes (impôt "commercial")
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		66524	36668	88500	
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		8737	38759	0	
68xxxx	Dot. Aux amortissements	32 574	0		
RESULTAT D'EXPLOITATION		-23837	38759	0	
760xxx, 7617xx, 766xxx	Produits financiers				
6617xx, 6611xx, 6616xx, 66	Charges financières				
RESULTAT COURANT		-23837	38759	0	
75432x	Legs et donations				
7713xx	Dons exceptionnels				
75417x	Souscriptions				
775xxx	Produits/cession d'actifs				
778xxx	Produits exception.				
678xxx	Charges exceptionn. diverses.				
RESULTAT EXCEPTIONNEL		0	0	0	
RESULTAT DE L'EXERCICE		-23837	38759	0	